



Protocole sanitaire du collège Olympe de Gouges

Mise à jour : 15-09-2022

Page 1 – Protocole du Collège reprenant le protocole national (tableau de synthèse)

Page 3 - Protocole du Collège (précisions)

Page 4 - Gestion des élèves dans le cadre de la pandémie

Page 5 – Plan de continuité des apprentissages (si enseignement en distanciel)

Aux parents et responsables légaux, à tous les élèves,

Le protocole sanitaire du Collège prend appui sur le plan national de continuité envisageant 4 niveaux de circulation du virus, les consignes données aux établissements à travers le protocole national régulièrement réactualisé et la Foire aux Questions du Ministère de l'Education nationale. Les préfets pourront de plus prendre des mesures locales et le contexte de l'établissement peut aussi imposer des aménagements.

Les consignes pourront évoluer ou être précisées en cours d'année selon l'évolution de la pandémie. Les cases vides correspondent à des situations pour lesquelles le protocole national ne donne pas de consigne.

Niveau du protocole en cours		✓	Socle	1	2	3
Accueil des élèves		Cours en présentiel		Cours en présentiel	Cours en présentiel	Hybridation pour les élèves de lycée
Accueil des personnes extérieures et parents		Maintenir les gestes barrières notamment en présence de grands groupes. Pas de passe sanitaire/vaccinal				
Activités particulières	Clubs	Autorisés				
	Chorale	Autorisée				
	Assoc. Sportive (AS)	Activités autorisées en extérieur et intérieur sans restriction		<u>Extérieur</u> : fortement recommandées en extérieur	<u>Extérieur</u> : idem niveau 2	
	EPS			<u>Intérieur</u> : si la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, ...) respect d'une distanciation et pas de sport de contact	<u>Intérieur</u> : si la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, ...) seules les activités de basse intensité respectant une distanciation sont autorisées	
Aération (A venir : Equipement de capteurs de CO2 par le Conseil départemental – Capteurs juste recommandés)		<u>Préconisation du Collège</u> : chaque matin et chaque soir avant et après l'arrivée des élèves, durant les cours et intercourts tout au long de la journée		15 mn le matin, aux intercourts et pauses (au moins 5mn par heure), 10 mn durant les heures de cours et activation des ventilations	Idem niveau 1	Idem niveau 1
Brassage des élèves		Pas de limitation (sauf organisation locale)		Limitation possible mais non obligatoire Eviter les grands regroupements	Pas de brassage entre élèves de groupes différents (classes ou niveaux)	Idem, avec une attention particulière pour la restauration
Circulation des élèves		Organisation de la circulation par l'établissement		Idem niveau 1	Idem niveau 1	Idem niveau 1

Désinfection (surfaces ou points de contact très utilisés)	Nettoyage une fois par jour au moins Désinfection des surfaces fréquemment utilisées recommandée	Idem + Désinfection des surfaces fréquemment utilisées une fois / j Désinfection des tables du self après le service	Désinfection des surfaces fréquemment utilisées plusieurs fois par jour Tables du self : idem	Désinfection des surfaces fréquemment utilisées plusieurs fois par jour Désinfection des tables du self après chaque repas si possible
Distanciation (entre groupes : classe, groupe de classes ou niveaux)	Maintenir une distanciation autant que possible entre les personnes (A moduler selon le port ou non du masque)		Distanciation physique obligatoire entre les élèves de groupes différents (A moduler selon le port du masque)	
Gestes barrières	1 - Se laver les mains - utiliser une solution hydro-alcoolique / 2 - Tousser dans son coude ou son mouchoir (à usage unique et à jeter aussitôt) / 3 - Ne pas se toucher les mains, ne pas s'embrasser / 4 - Porter un masque homologué / 5 - Aérer les pièces			
Lavage des mains	A l'arrivée au collège, avant et après les repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, au départ du collège		Idem niveau 1 + à chaque entrée en cours	
Masques (élèves – adultes)	Règles applicables en population générale (avec des adaptations possibles localement et au sein des établissements pour tenir compte du contexte). Le port du masque est néanmoins autorisé dès le niveau Socle. Le masque est fortement recommandé pour les contacts à risque durant les 7 jours suivant la survenue d'un cas confirmé, et pour un cas confirmé, 7 jours après la fin de leur isolement.			
Matériels communs (livres CDI, ballons, bancs extérieurs, ...)				
Restauration	Gestion des flux (passage par classe)	La plus grande distanciation possible est recherchée Distribution des couverts et pain par les agents, fermeture du salade - bar	Idem + déjeuner par classe, si possible à la même table	Idem + distanciation d'au moins 2 m entre les groupes de tables
Réunions, instances	Pas de jauge, pas de passe sanitaire/vaccinal Gestes barrières			
Rôle des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas mettre son enfant au Collège s'il a des symptômes de la Co-Vid, ou s'il a au moins 38° de fièvre, ou s'il est cas possible, contact ou confirmé (voir définitions page 3), et ce même si l'élève est entièrement vacciné ou a eu le Covid il y a moins de 2 mois. - Venir chercher son enfant dès que possible s'il des symptômes au Collège ou est cas possible, contact ou confirmé - Appliquer les consignes de l'ARS en cas de contamination ou si cas contact (voir page 3) - Bien informer l'établissement de la situation de l'élève (notamment sa date de retour) 			
Sorties, voyages	Pas de consignes pour le moment			

Précisions concernant le protocole sanitaire du Collège	
Accueil des élèves	
Accueil des personnes extérieures et parents	Respect des gestes barrières (désinfection des mains et distanciation autant que possible)
Activités particulières (Clubs, Educ. Mus, EPS-AS)	
Aération	
Attestation des responsables légaux	
Brassage	Le non brassage des élèves sera maintenu en restauration pour éviter les bousculades lorsque l'entrée se fait par niveau. Les groupes constitués (cours d'option, clubs, ...) sont considérés comme des classes.
Circulation des élèves	Un sens de circulation et des organisations par niveau sont mises en place pour limiter les croisements entre classes.
Désinfection	
Distanciation	
Gestes barrières	
Masques (élèves – adultes)	Les masques sont fournis par les familles aux élèves. Au Collège, le masque est changé <u>avant</u> le déjeuner. Le masque doit obligatoirement couvrir le nez et la bouche. Le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque grand public de catégorie 1 ou masque chirurgical) aux normes AFNOR SPEC S76 001. Pas de dispense possible du port du masque (un médecin peut décider un enseignement à distance si nécessaire), sauf situation de handicap avec certificat médical. Une visière ne peut remplacer un masque.
Matériels communs	
Restauration	Le non brassage des élèves sera maintenu en restauration pour éviter les bousculades
Réunions, instances	Les réunions peuvent se tenir en grand groupe si l'on s'assure de la mise à disposition de gel, de l'aération de la salle et d'une distanciation suffisante
Rôle des parents	
Sorties, voyages	

Gestion des élèves dans le cadre de la pandémie	
Informations Coronavirus : 0 800 130 000	https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
DEFINITIONS DE L'ARS	
<ul style="list-style-type: none"> • CAS POSSIBLE : personne (même vaccinée ou dite immunisée) présentant <u>brutalement</u> des symptômes cliniques (infection respiratoire aigüe avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicable, douleur musculaire inexplicable, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût et de l'odorat, diarrhée) • CAS CONTACT A RISQUE : toute personne qui n'a pas utilisé de mesures de protection (hygiaphone, vitre, masque chirurgical ou grand public aux normes AFNOR pour le cas confirmé et le cas contact) et qui s'est retrouvée dans les situations suivantes en présence d'un cas CO-VID <u>confirmé</u> par un test : <ul style="list-style-type: none"> ○ Partage du même lieu de vie ○ Contact direct, en face à face, à moins d'un mètre quelle que soit la durée (ne concerne pas des personnes croisées rapidement dans un espace public ou privé) ○ Soins reçus par un cas confirmé ou donnés à un cas confirmé ○ Partage d'un espace confiné (bureau, véhicule, ...) pendant au moins 15 minutes ou en face à face durant plusieurs périodes de toux ou d'éternuement <p>Dans le cas d'un contact tracing mené par l'établissement (procédure obligatoire), c'est l'ARS qui détermine si l'élève est cas contact à risque ou non.</p> • CAS CONFIRME : toute personne, symptomatique ou non (c'est-à-dire présentant des symptômes du CO-VID ou non), avec un résultat biologique <u>positif</u> confirmant l'infection par la CO-VID (test PCR ou sérologique). • COUVERTURE VACCINALE COMPLETE / IMMUNITÉ : un élève présente une couverture vaccinale complète 7 jours après la deuxième dose de vaccin (vaccin à deux doses) ou 28 jours après la dose de vaccin (vaccin à une dose). L'immunité subsiste jusqu'à deux mois après avoir contracté le virus. 	

En cas de survenue de symptômes évocateurs du Covid :

- **Au domicile** : L'élève ne doit pas se rendre au Collège et doit réaliser dès que possible un dépistage. Les responsables légaux sont tenus d'informer le Collège dès que possible pour permettre le contact-tracing dans les meilleurs délais.
- **Au Collège** : l'élève est isolé dans une salle dédiée dans l'attente d'une prise en charge rapide par la famille ou une personne autorisée à venir le chercher. Un dépistage doit être réalisé dès que possible.

Dans le cas où un élève de moins de 12 ans ou de + de 12 ans avec un schéma vaccinal complet, est positif au Covid :

- Voir ci-dessous l'encadré " **si l'autotest est positif** "

COVID-19

COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE EST EN CONTACT* AVEC UN ÉLÈVE MALADE DE LA COVID-19 ?

Poursuite des apprentissages en présentiel et réalisation d'un autotest à J+2**. Le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas contacts pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.

Si l'autotest* est négatif**

- Pas d'isolement
- Poursuite des cours en présentiel

Si l'autotest* est positif**

L'élève devient un cas confirmé

- Isolement de 7 jours pouvant être réduit à 5 jours si un test antigénique ou PCR réalisé au 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures

Les élèves infectés à la Covid-19 il y a moins de 2 mois peuvent poursuivre les cours en présentiel sans réaliser de test, sauf si des symptômes apparaissent.

Si un nouveau cas apparaît dans un délai inférieur à 7 jours, il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau dépistage.

Les représentants légaux se voient remettre l'autotest gratuitement en pharmacie sur présentation du courrier remis par l'école.

Dans le cas où un élève de plus de 12 ans sans schéma vaccinal complet, est positif au Covid :

- Isolement de **10 jours**, qui peut être réduit à **7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé au 7^{ème} jour est négatif

La **période d'isolement** commence à partir du début des symptômes pour les symptomatiques et à partir du prélèvement positif pour les élèves asymptomatiques.

Plan de continuité des apprentissages pour les élèves du collège O. de Gouges

Le contexte de la CO-VID peut conduire à deux situations nécessitant un plan de continuité :

- 1 - L'isolement long d'un ou plusieurs élèves
- 2 - L'isolement d'un ou plusieurs professeurs.

Les outils numériques à disposition des familles :

- **E-Lyco** partie publique (sans codes) : <https://ogouges.loire-atlantique.e-lyco.fr/>
Informations générales sur le collège / documents téléchargeables, ...
- **E-lyco** partie privée (avec codes E-Lyco) : les codes ont été envoyés aux en début d'année (année de 6^{ème}). Ils servent aussi pour les bourses, toutes les procédures d'orientation, ... Appeler le secrétariat du collège pour les réinitialiser en cas de perte ou de dysfonctionnement.
Informations spécifiques à votre enfant / accès à Pronote pour une consultation des notes, évaluations ... de votre enfant.
- **Pronote** : accessible par E-lyco partie privée (avec codes E-lyco)
ou
Directement à cette adresse <https://0442625p.index-education.net/pronote/?login=true> sur un ordinateur ou en téléchargeant l'application sur son téléphone portable (codes E-Lyco)

En plus de ces outils numériques, chaque élève est associé à un autre élève depuis le début de l'année : son **binôme**. Un élève isolé peut donc solliciter son binôme en tant que de besoin notamment pour récupérer les documents distribués en classe.

Les informations ci-dessous concernent le logiciel **PRONOTE**.

- **Mise en ligne des cours et du travail à faire**
 - Les cours des professeurs seront, autant que faire se peut, mis en ligne dans le **cahier de texte de Pronote**. Le cahier de texte permet aussi de visualiser le travail à effectuer par l'élève. Le travail des enseignants sera plus difficile si l'enseignement est hybride : l'enseignant devra faire cours à une partie de la classe au collège dans la journée et mettre en ligne son cours le soir pour le reste des élèves en distanciel. Le suivi des élèves en distanciel ne pourra donc pas être le même que si l'enseignement se faisait intégralement en distanciel.
 - Les **cours et les documents élèves** sont accessibles en pièces jointes dans la partie " **Travail à effectuer** "
 - De gros fichiers (vidéos, ...) peuvent être mis à disposition des élèves dans cette même partie en cliquant sur le logo " **Dropbox** "
- **Travail à rendre** par l'élève
 - Pour rendre un travail, cliquer sur " **Déposer ma copie** ". Ce lien est uniquement accessible dans l'espace " Elève ".
 - En cliquant sur ce lien, l'élève accède au contenu de son **ordinateur** et peut déposer un ou plusieurs documents numériques. S'il ne dispose pas d'un ordinateur et rend un travail manuscrit, l'élève peut effectuer la démarche à partir du même lien avec un **téléphone portable** *. Le logiciel permet de prendre une ou plusieurs photos et de les envoyer.
* *L'application Pronote pour mobile doit être installée préalablement (gratuit)*
 - Les **QCM** ne peuvent être validés que dans l'espace " Elèves ", même s'ils sont visibles sur l'espace " Parents "

▪ **Communication**

- Pour échanger avec un **professeur**, poser une question sur un cours, demander une précision sur une date de rendu de devoir, ..., les élèves utiliseront l'onglet " **Discussion** " dans Pronote.
- Pour toute communication avec le **Collège** (services, Direction, ...), utiliser l'adresse suivante à partir de n'importe quel logiciel de messagerie : ce.0442625p@ac-nantes.fr. La messagerie d'E-lyco peut aussi être utilisée pour les parents, elle n'est pas activée pour les élèves.

▪ **Préparation** d'une éventuelle période d'enseignement à distance

- Un **sondage** élève pourra être proposé par les professeurs de Technologie sur les équipements, la connexion à disposition des élèves, etc, pour adapter le plan de continuité à l'élève (prêt d'ordinateur, fonctionnement uniquement par téléphone, , ...)
- Une **formation** effectuée en cours de Technologie passera en revue toutes les manipulations de base à connaître pour la continuité pédagogique (manipulation d'E-lyco et Pronote, ...)
- Elèves et familles ont un **accès gratuit** aux tutoriels vidéo de Pronote pour savoir comment l'installer, le manipuler, ... : <https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote.php>.

Pour des raisons d'efficacité et de faisabilité au vu du nombre d'élèves du collège, la continuité des apprentissages pour les élèves isolés, ne pourra pas passer par des photocopies de cours et une transmission par courrier de ces documents.

Pour toute question non abordée dans ce plan de continuité, toute situation particulière, les familles sont invitées à prendre contact avec la Direction de l'établissement.

Sainte-Pazanne, 15-09-2022